Rapport de la mairesse
MANON BARBE

Faits saillants sur le rapport financier 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui un rapport présentant les faits saillants du rapport financier 2019, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. J'aborderai aussi les perspectives financières de l'exercice 2020 en cours et les principales orientations du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.

Un bilan avantageux pour les citoyens : excédent budgétaire, gel du taux de la taxe locale et réfections importantes des parcs et des piscines.

Résultats au 31 décembre 2019 : excédent de 1,741 M $

Le budget 2019 prévoyait des dépenses de fonctionnement et un financement de 39 365 900 $. Quant aux dépenses réelles de l'arrondissement en 2019, elles se sont chiffrées à 39 400 800 $. Toutefois, après affectations, l'arrondissement a terminé l'année avec un excédent de gestion de 406 700 $.

À ce bilan est venu s'ajouter un montant de 1 334 700 $, qui résulte de toutes les corrections budgétaires apportées en 2019 par le Service des finances de la Ville de Montréal à la dotation de l'arrondissement. Parmi les principales corrections, notons :

- un remboursement des dépenses de 451 400 $ pour le Plan d'action canopée 2012-2021;
- un remboursement de 477 700 $ pour les 6e et 7e opérations de chargement de neige;
- une redistribution de 818 400 $ des revenus de permis de la Ville de Montréal;
- des ajustements de crédits divers de (412 800 $).

L'ensemble de ces affectations et corrections fait en sorte que l'arrondissement a clos son exercice 2019 avec un excédent de 1 741 400 $.

Quant aux revenus non fiscaux à la fin de l'exercice 2019, ils se sont avérés excédentaires de 349 900 $ sur les prévisions de 1 454 400 $.

Ces résultats financiers de 2019 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement. (montreal.ca/lasalle)

Gel du taux de la taxe locale

Grâce à la 5e et dernière tranche de la Réforme du financement des arrondissements (RFA), LaSalle a été en mesure de geler le taux de la taxe locale sur les services en 2019. Cette taxe a baissé de plus de 4 M $ entre 2016 et 2019. De tous les arrondissements, c'est à LaSalle que le financement provenant de la taxe locale était le plus faible en 2019. Cette taxe ne représentait que 11,25 % du budget de fonctionnement l'an dernier.

Vérificateur général de la Ville de Montréal et vérificateur externe

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui inclut les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019 sans aucune réserve.

9,8 M $ d'investissements en 2019

En tout, ce sont environ 9,8 M $ qui ont été investis dans le réaménagement des bâtiments, parcs et espaces verts, ainsi que dans l'amélioration et l'entretien des réseaux routiers, d'égout et d'aqueduc. Le budget pour ces grands investissements provenait des programmes triennaux d'immobilisations (PTI) de LaSalle et de Montréal, de fonds obtenus de la Ville centre et de programmes gouvernementaux.

Une part importante a été investie dans la réfection des parcs et des piscines, pour offrir aux citoyens des équipements plus modernes, conviviaux et sécuritaires. À titre d'exemple, voici quelques projets réalisés au cours de la dernière année :

- Reconstruction et réaménagement de la piscine et du pavillon des baigneurs au parc Lacharité;
- Travaux de démolition au parc Ménard en vue de sa réfection complète en 2020;
- Réaménagement complet et ajout de jeux d'eau au parc Dalmany;
- Réaménagement du parc G.-Melatti;
- Réfection des sentiers piétonniers du parc riverain entre les arrondissements de Verdun et de Lachine;
- Aménagement d'un 4e parc canin au parc Mohawk.

La réfection des rues a toujours été une priorité à LaSalle. Voici quelques travaux réalisés en 2019 :

- Réfection de 24 tronçons de rue reconstruits PRR (pavage complet et trottoirs);
- Réfection de 36 tronçons de rue PCPR (pavage complet et quelques portions de trottoirs);
- Travaux de réhabilitation d'égout - terrasse de la Loire et rue Centrale (entre Orchard et Behrens);
- Travaux de réhabilitation d'aqueduc - 44e Avenue, rues Daoust, Giroux, Jeannette (entre Lyette et Dupras), Juliette (entre Ménard et Lise), Knowlton, Lyette (entre Saint-Patrick et Jeannette), Renée et terrasse Ouellette.

Et d'autres grands projets dignes de mention, comme :

- Réfection à la mairie du dôme, du toit et début des travaux de remplacement de l'ascenseur;
- Réfection des vestiaires du complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme);
- Début des travaux de mise aux normes du centre sportif Dollard-St-Laurent;
- Début des travaux du quartier culturel à l'ancien hôtel de ville situé au 13, rue Strathyre;
- Installation de cinq écrans numériques d'information municipale.

Perspectives financières de l'exercice en cours

Le budget de dépenses de 2020 est de 40 504 200 $. Les revenus anticipés au budget 2020 sont de 1 479 600 $.

Plan de redressement financier - COVID-19

Afin de pallier aux impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les finances de la Ville de Montréal, LaSalle a contribué à cet effort à la hauteur de 1 255 600 $. Malgré ces importantes coupures et une baisse anticipée des revenus 2020, l'arrondissement maintient sa santé financière et vise à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici le 31 décembre prochain.

Orientations générales du programme d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022

Le budget triennal d'immobilisations 2020-2022, qui prévoit des investissements de 17 696 000 $ sur trois ans, a été adopté en séance extraordinaire le 7 octobre 2019 et entériné par le conseil municipal de Montréal le 11 décembre 2019. Il donne une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir et constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que mes collègues du conseil et moi souhaitons insuffler à notre arrondissement, pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois.

Conclusion

En conclusion, ce rapport de l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2019 est le résultat de tous nos efforts de saine gestion des dernières années et il consolide la santé financière de notre arrondissement.

Présenté le lundi 13 juillet 2020 par
Manon Barbe, mairesse de LaSalle

LaSalle
Montréal